

Domaine Santé

Filière Technique en radiologie médicale

Sciences biomédicales

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.1202.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2019 - 2020

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 8

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Statut didactique : Module type M1 Module type M2 Module type M3

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

Objectifs généraux du module

- Identifier et analyser les principales structures anatomiques au profit des examens à visée diagnostique et thérapeutique en radiologie.
- Expliciter les phénomènes physiques et chimiques subis par les organismes vivants au cours de leur vie (physiologie).
- Décrire et caractériser les principales pathologies du corps humain.
- Mettre en évidence et analyser les liens et interactions entre les différents systèmes, la compréhension des normes et de l'écart à la norme pouvant conduire à l'épuisement de l'organisme.
- Développer la compréhension des problèmes de santé comme une perturbation d'un équilibre physiologique dynamique.
- Développer la démarche de raisonnement clinique biomédical afin de pouvoir la transférer dans le raisonnement clinique.
- Les objectifs spécifiques sont décrits dans le syllabus.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les contenus figurent dans le syllabus.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Les différentes formes d'enseignement et d'apprentissage sont listées dans le syllabus.

Exigences de fréquentation :

- Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques. Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.
- Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F. Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapages seront à définir par le responsable du module.

Haute école de santé
Genève

- **Présence obligatoire à tous les séminaires et à l'examen oral de raisonnement par processus.**
Toute absence sans motif valable au sens de l'article 14 du règlement d'études à un séminaire entraîne l'obligation de rendre un travail écrit individuel complémentaire à remettre au responsable de module de la filière au plus tard le dernier jour du semestre d'automne. Ceci ne dispense pas de se présenter à la présentation orale B.
Toute absence sans motif valable au sens de l'article 14 du règlement d'études ou retard le 18 octobre 2019 entraîne une présentation B « non acquis ».

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. *des évaluations écrites*
- B. *des examens oraux*
- C. *autre*

Le détail ainsi que l'énoncé des coefficients figurent dans le syllabus accessible aux étudiants sur la plateforme Cyberlearn Moodle.

L'évaluation de l'unité de cours « Raisonnement en physiologie par systèmes » repose sur :

- A. Une synthèse écrite sous forme de 4 ou 5 diapos PowerPoint (ou support équivalent) produite en groupes interfilières et restituée au plus tard le 11 octobre 2019 à minuit (par email aux tuteurs désignés).
- B. Une présentation orale argumentée, en groupes interfilières, de la synthèse A le 18 octobre 2019.
La présentation B doit obtenir le qualificatif « Acquis ».

Une remédiation de cette unité de cours est possible : si la présentation en groupes interfilières B est jugée « non acquise », le groupe doit compléter l'argumentation de sa synthèse et la remettre par email aux tuteurs désignés au plus le 21 octobre 2019 à minuit.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A), (B) et (C) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

Répétition

- Modalités : à définir
- Période : à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans le syllabus

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : M. Basler

Enseignants :

- Ils sont nommés dans le syllabus.

Descriptif validé le 26 août 2019 par

M. E. Fleury
Responsable de la filière